

École	École secondaire de La Seigneurie	
Direction	Isabelle Simard	
Direction adjointe responsable du Plan de lutte	Andrée-Anne Plourde Côté	
Année scolaire :	2022-2023	
Approbations		
Nom du coordonnateur :	Psychoéducatrice Karine Menouk et Melissa Giroux	
Membres du Comité Plan de lutte de	Andrée-Anne Plourde-Côté, directrice adjointe , Psychoéducatrices Mélissa Giroux et Karine Menouk, Denise Nicolls, TES	
Mandats du comité pour 22-23	<p><b>Les objectifs annuels sont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réviser le plan de lutte</li> <li>• Planification et réalisations des ateliers de prévention</li> <li>• Suivi des plaintes d'intimidation</li> <li>• Effectuer le bilan annuel</li> </ul>	<p><b>Les principaux moyens pour atteindre les objectifs fixés:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontres annuelles du comité</li> <li>• Révision du plan de lutte et du protocole en comité</li> <li>• Présentation et publicisation des deux documents</li> </ul>

### Msie en contexte – Positionnement de l'école

Le Gouvernement du Québec a adopté, en juin 2012, le projet de loi 56 visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école. Cette loi exige que chaque école élabore un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. L'école de la Seigneurie a mis en place un plan de lutte, des moyens de prévention et des mesures pour prévenir et combattre les situations de violence et d'intimidation, et ce, dans le but d'offrir à nos élèves et aux membres de notre personnel un environnement sain et sécuritaire.

### Stratégie locale d'intervention

Le plan de lutte de l'école 2022-2023 s'inscrit dans la poursuite des objectifs décrits à l'intérieur du Projet éducatif de l'école et du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du Centre de services scolaire.

## Description de l'école 2022-2023

- L'école accueille 1750 élèves principalement du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire
- L'école offre des programmes particuliers en Sport-études, Musique-études et Entrepreneuriat-études dès le 1<sup>er</sup> cycle et programme Langue-étude dès le 2 cycle
- L'école offre aussi deux parcours d'adaptation scolaire : Le CPP et le FMSS
- L'école emploie environ 175 membres du personnel (120 enseignants, 10 éducateurs spécialisés, 4 professionnels et 5 directions)

## Mobilisation de l'équipe-école pour contrer l'INTIMIDATION et la VIOLENCE

- Les éducateurs spécialisés (TES) sont présents sur le plancher entre 8h et 16h30, ils sont connus des élèves et accessibles facilement. Ils interviennent très rapidement dès qu'une situation d'intimidation est signalée, autant auprès de l'élève ciblé que de l'élève fautif, selon le protocole établi
- Environ une quinzaine de surveillants d'élèves se partagent la tâche de surveillance et d'encadrement surtout lors des entrées, les midis et les sorties des élèves. Ils réfèrent les acteurs impliqués dans l'intimidation ou la violence aux éducateurs spécialisés et aux intervenants. Quelques rencontres ont eu lieu avec les surveillants d'élèves afin de bien connaître leur besoin et assurer le meilleur encadrement possible aux élèves, une formation sur les techniques d'intervention leur sera aussi offerte cette année. Les éducateurs spécialisés sont en soutien aux surveillants d'élèves et aux enseignants afin de les guider dans leurs interventions.
- Les règles de vie, dont celles concernant l'intimidation et la violence, sont inscrites à l'agenda et lues par les enseignants tuteurs en début d'année.
- Le parlement étudiant a été mis à contribution pour mettre à jour le Code de Vie de l'école.

## Analyse et portrait de la situation en matière de VIOLENCE et D'INTIMIDATION

L'analyse du portrait des manifestations de la violence effectuée à partir des sondages Compass de 2020-2021

Un nouveau sondage Compass a été réalisé en 2022-2023, nous aurons un portrait plus à jour pour la prochaine année scolaire

91% des élèves ont déclaré se sentir en sécurité dans l'école

88% se disent heureux de fréquenter leur école

76% disent se sentir proches des personnes de leur école

Données recueillies selon les données Compass pour l'école la Seigneurie (536 répondants)

## Après l'analyse, voici les FORCES et les VULNÉRABILITÉS identifiées au sujet de notre école

### FORCES

- Les élèves se sentent en sécurité
- Les élèves ont un fort sentiment d'appartenance et la vie étudiante est active
- Il y a une grande diversité de programmes offerts
- Les élèves peuvent rapidement trouver un endroit où se référer, ils connaissent l'ensemble des services
- Les interventions sont rapides dans les cas de signalement et de dénonciation, l'équipe est pro-active
- La mise en place d'un filet de sécurité est rapide
- L'arrimage avec les services policiers se fait rapidement

### VULNÉRABILITÉS

- Les concepts de conflits et intimidation sur le cyberespace sont plus difficiles à traiter
- Les zones à risque sont les corridors, les casiers, les autobus, et le cyberespace
- Les situations qui se déroulent à l'extérieur de l'école et qui ont des répercussions à l'école

<b>Actions prises cette année (2022-2023)</b>			
<b>Actions prises</b>	<b>Personne(s) responsable(s)</b>	<b>Personnes concernées</b>	
Maintien de la présence des TES à toute heure de la journée	Équipe des TES	Tous les élèves	
Ajout de casiers au 3 <sup>e</sup> étage, à proximité des bureaux des TES, pour certains élèves victime ou auteur d'intimidation	Équipe des TES	Élèves concernés par une situation d'intimidation	
Lien sur le site internet de l'école afin de permettre la dénonciation d'une situation Ajout d'une réponse automatique qui donne des ressources pour un soutien immédiat (Tel jeune)	Équipe des TES La TES du local accueil reçoit la dénonciation	Tous les élèves et les parents	
<b>Ateliers de prévention afin de contrer toute forme d'intimidation et de violence de pour favoriser les saines habitudes de vie</b>			
Atelier Hors piste 5 ateliers par groupe	<b>Enseignantes-ressources</b>	<b>Secondaire 1</b>	<b>Décembre 2022 à juin 2023</b>
Atelier policier école cybercriminalité et réseaux sociaux	<b>Policier école (Martin Prémont)</b> <b>Mélissa Giroux</b>	<b>Tous les groupes de secondaire 1</b>	<b>Dates à confirmer</b>
Mon indépendance, j'y tiens Ta vie tes choix	<b>Intervenante CJE Marie-Soleil Doucet</b> <b>Policier école (Martin Prémont)</b>	<b>Tous les groupes de secondaire 2</b>	<b>Dates à confirmer</b>
Léa et Loïc Pièce de théâtre (Relations saines)	<b>Théâtre PARMINO</b>	<b>Secondaire 3</b>	<b>Dates à confirmer</b>
Atelier Apte	<b>Intervenante CJE Marie-Soleil Doucet</b>	<b>Secondaire 4</b>	<b>Dates à confirmer</b>
Atelier Après Bal	<b>Chrystelle Infirmière</b>	<b>Secondaire 5</b>	<b>Dates à confirmer</b>
Ateliers de prévention (substances psychoactives)	<b>Intervenante CJE Marie-Soleil Doucet</b>	<b>Secondaire 5</b>	<b>Dates à confirmer</b>
Prends le volant sur ta vie	<b>Marie-Eve Lefebvre</b>	<b>Secondaire 5 et FMSS</b>	<b>Mai 2023</b>

### Les priorités retenues pour l'année scolaire 22-23

- Révision du plan de lutte
- Activités de sensibilisation et de prévention ; cibler des moyens pour outiller les jeunes à traiter les situations d'intimidation sur le cyberespace
- Accompagnement des intervenants et surveillants (informer et outiller)
- Maintenir notre Vie étudiante de qualité en offrant de nombreuses activités et en proposant des comités afin de développer un fort sentiment d'appartenance chez nos élèves
- Maintenir la présence des TES dans l'école, lors des répits et des transitions

### Modalités pour signaler de façon confidentielle

- Disponibilité d'un TES, à toute heure de la journée, pour recevoir un signalement
- Message par Internet : Site Internet de l'école, dans l'onglet « Documents », intimidation ; un intervenant prendra note du signalement

Responsabilité de la direction	
La direction de l'école s'engage à :	
Actions prises	Échéancier
Diffuser le plan de lutte de l'école auprès des élèves, de leurs parents et de tout le personnel de l'école.	Dès le début de l'année
Assurer la mise en œuvre du plan de lutte.	En tout temps
<p><u>ACTIONS</u> - Lors d'une situation de violence ou d'intimidation, voir à l'application du protocole de violence et d'intimidation (voir Annexe)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontrer l'élève victime, l'auteur et l'élève témoin s'il y a lieu, afin de déterminer la nature des gestes posés envers la victime. (La direction peut mandater une personne désignée de son école pour cette responsabilité)</li> <li>• Communiquer avec les parents le jour même ou le plus rapidement possible. (La direction peut mandater une personne désignée de son école pour cette responsabilité)</li> </ul> <p><u>SOUTIEN</u> - Offrir du soutien à la victime, à l'auteur et l'élève ou les élèves témoins s'il y a lieu et en informer leurs parents (TES ou autres selon le besoin)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer un suivi systématique dans les semaines qui suivent l'acte.</li> </ul> <p>La direction se réserve le droit de modifier la séquence des interventions mentionnées au protocole selon la gravité des gestes et actions posés de la part de l'auteur.</p>	En tout temps
<p><u>SUIVIS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Transmettre à la Direction générale du Centre de services scolaire un rapport sommaire des plaintes.</li> <li>• Consigner les plaintes dans le cartable et dans GPI</li> </ul>	Juin 2023 En tout temps
Assurer la mise à jour du plan de lutte	Juin 2023
Moyens ciblés pour mobiliser l'ensemble du personnel de l'école concernant le déploiement et l'efficacité du plan de lutte	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation du plan de lutte par le CPE et le CE</li> <li>• Présentation du plan de lutte et du protocole au personnel de l'école, en assemblée générale</li> <li>• Application du plan de lutte et du respect du protocole dans chaque cas signalé</li> </ul>	

.....  
Signature de la direction

.....  
Date :